Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2025/2975

21.5.2025

Avis à l'attention de la personne faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision (PESC) 2024/2643 du Conseil, modifiée par la décision (PESC) 2025/969 du Conseil, et par le règlement (UE) 2024/2642 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/968 du Conseil, concernant des mesures restrictives eu égard aux activités déstabilisatrices menées par la Russie

(C/2025/2975)

Les informations figurant ci-après sont portées à l'attention de la personne visée à l'annexe de la décision (PESC) 2024/2643 du Conseil ([1]), modifiée par la décision (PESC) 2025/969 du Conseil ([2]), et à l'annexe I du règlement (UE) 2024/2642 du Conseil ([3]), mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/968 du Conseil ([4]), concernant des mesures restrictives eu égard aux activités déstabilisatrices menées par la Russie.

L'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) 2024/2642 requiert que la personne déclare, dans un délai de six semaines à compter de la date d'inscription sur la liste figurant à l'annexe I, les fonds ou ressources économiques relevant de la juridiction d'un État membre et qui lui appartiennent ou qu'elle possède, détient ou contrôle, à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel se trouvent ces fonds ou ressources économiques. Elle doit coopérer avec l'autorité nationale compétente aux fins de toute vérification de cette information. Le non-respect de ces obligations sera considéré comme un contournement des mesures de gel des fonds et des ressources économiques.

Les informations à communiquer doivent être envoyées à l'autorité compétente de l'État membre concerné, par l'intermédiaire de son site internet indiqué à l'annexe II du règlement (UE) 2024/2642 ([5]).

([1]) JO L, 2024/2643, 9.10.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/2643/oj.
([2]) JO L, 2025/969, 21.5.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2025/969/oj.
([3]) JO L, 2024/2642, 9.10.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2024/2642/oj.
([4]) JO L, 2025/968, 21.5.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/968/oj.
([5]) La dernière version consolidée peut être consultée à l'adresse https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/2642/oj